

## Référentiel de compétences du conseiller pédagogique dans l'enseignement supérieur

Ce référentiel est le fruit du travail d'un groupe inter établissement toulousain \*. Il propose une grille des compétences pour un métier actuellement en émergence en France, avec la création de services d'appui à l'enseignement supérieur dans le contexte d'universités ou de grandes écoles. Cette grille peut être utile pour penser le métier de conseiller pédagogique de l'enseignement supérieur, mais aussi ceux d'ingénieurs dits pédagogiques, e-learning, pédagogiques multimédias, techno-pédagogiques ou en technologie de la formation, des recouvrements étant possibles.

### Compétences

#### **1 Agir de façon éthique et responsable**

- 1.1 Ecouter un enseignant ou une équipe de façon respectueuse, empathique
- 1.2 Garantir la confidentialité des échanges individuels
- 1.3 Proposer des réponses contextualisées et faisables

#### **2 Recueillir et analyser les besoins dans le domaine de l'enseignement**

- 2.1 Assurer un accompagnement de proximité
- 2.2 Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs de recueil de besoins
- 2.3 Analyser les évolutions institutionnelles en termes de besoins de formation
- 2.4 Définir des besoins de formation

#### **3 Concevoir et mettre en œuvre des formations**

- 3.1 Accompagner les premiers pas des enseignants
- 3.2 Contribuer à la construction de l'identité professionnelle des enseignants
- 3.3 Elaborer et/ou mettre en œuvre une offre de formation en lien avec la pédagogie universitaire

#### **4 Evaluer la qualité des formations et des enseignements**

- 4.1 Accompagner la construction d'un dossier d'enseignement
- 4.2 Concevoir et mettre en œuvre un dispositif d'évaluation par les étudiants
- 4.3 Evaluer la qualité des formations
- 4.4 Définir des propositions de pistes d'amélioration
- 4.5 Communiquer les résultats d'évaluation et les pistes d'amélioration

#### **5 Accompagner des projets pédagogiques avec ou sans TICE**

- 5.1 Aider à la définition des objectifs du projet et à la rédaction du cahier des charges
- 5.2 Contribuer à la conception de solutions tenant compte de l'état de connaissances en recherche et en technologie
- 5.3 Réaliser et/ou coordonner la mise en œuvre
- 5.4 Evaluer l'atteinte des objectifs

#### **6 Travailler en équipe et en partenariat**

- 6.1 Conduire une réunion
- 6.2 Animer un groupe, un réseau d'échanges
- 6.3 Favoriser la mise en œuvre de l'interdisciplinarité
- 6.4 Organiser la mutualisation pédagogique

#### **7 S'informer et se former**

- 7.1 Actualiser ses connaissances en pédagogie universitaire
- 7.2 Faire évoluer ses compétences techniques et méthodologiques
- 7.3 Conduire une réflexion sur ses pratiques professionnelles et leurs évolutions
- 7.4 Actualiser ses connaissances institutionnelles et juridiques

(suite p 2)

\* Isabelle Chênerie et Marie David (Université de Toulouse 3) ; Sébastien Chaliès, Franck Martin et André Tricot (ESPE Toulouse), Laurent Talbot (Université Toulouse 2), Ségolène Suaudeau et Thérèse Bourlier (Université Toulouse 1).

- 8 Communiquer, vulgariser, promouvoir**
  - 8.1 Accueillir les nouveaux enseignants
  - 8.2 Aider à la valorisation d'activités pédagogiques
  - 8.3 Elaborer des supports méthodologiques à l'intention des enseignants

- 9 Contribuer au pilotage pédagogique de l'établissement**
  - 9.1 Apporter une expertise en pédagogie universitaire
  - 9.2 Aider aux décisions de l'établissement dans le domaine pédagogique
  - 9.3 Aider à définir et à mettre en œuvre la politique de l'établissement

### Ressources à mobiliser pour chaque compétence

|          |  |
|----------|--|
| <b>1</b> | Notion d'éthique dans le contexte de l'enseignement<br>Droits et devoirs de l'enseignant universitaire<br>Caractériser un contexte d'enseignement  |
| <b>2</b> | Modèles des actes d'enseigner et d'apprendre<br>Techniques et outils d'entretien et d'enquêtes<br>Méthodes et outils d'analyse de données<br>Connaissance de l'institution et de son évolution<br>Méthodes et outils de veille (institutionnelle)  |
| <b>3</b> | Méthodes et outils d'ingénierie de formation<br>Modèles des actes d'enseigner et d'apprendre   |
| <b>4</b> | Qualité en général, et qualité des formations et enseignements<br>Dossier d'enseignement, portfolio, pratique réflexive<br>Techniques et outils d'entretien et d'enquêtes<br>Méthodes et outils d'analyse de données   |
| <b>5</b> | Méthodes et outils de conduite de projet<br>Conduite de réunion, animation d'un groupe (en présentiel et en réseau)<br>Usages et outils TICE<br>Modèles des actes d'enseigner et d'apprendre<br>Dispositifs pédagogiques<br>Connaissance des sources de financement de projets<br>Conduite du changement |
| <b>6</b> | Conduite de réunion, animation d'un groupe (en présentiel et en réseau)<br>Les communautés de pratique<br>Enjeux de l'interdisciplinarité<br>Enjeux et difficultés de la mutualisation des pratiques et des ressources<br>Outils de mutualisation  |
| <b>7</b> | Apprendre à apprendre<br>Pratique réflexive<br>Méthodes et outils de veille  |
| <b>8</b> | Communication écrite et orale<br>Les différentes situations de communication<br>Organisation d'événements<br>Vulgarisation de résultats de recherche en pédagogie  |
| <b>9</b> | Communication écrite et orale<br>Monter un argumentaire<br>Conduite du changement<br>Lobbying  |

\* Isabelle Chênerie et Marie David (Université de Toulouse 3) ; Sébastien Chaliès, Franck Martin et André Tricot (ESPE Toulouse), Laurent Talbot (Université Toulouse 2), Ségolène Suaudeau et Thérèse Bourlier (Université Toulouse 1).  
Contact : isabelle.chenerie@univ-tlse3.fr